**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2020)

**Heft:** 2310

**Artikel:** Pandémie et climat, combat décalé : Covid-19 et ses conséquences rejettent dans l'ombre les urgences relatives à l'impact du modèle économique sur le réchauffement climatique : Éclairage

**Autor:** Delley, Jean-Delley

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1024188

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Pandémie et climat, combat décalé

Covid-19 et ses conséquences rejettent dans l'ombre les urgences relatives à l'impact du modèle économique sur le réchauffement climatique. Éclairage

*Jean-Daniel Delley - 11 décembre 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38007*

La pandémie monopolise toute notre attention, au point de reléguer le réchauffement climatique au second plan. Or la réduction des émissions à effet de serre n'est pas moins urgente que la lutte contre le virus, bien au contraire. Le temps nous est compté pour éviter des déséquilibres qui pourraient s'avérer irréversibles et provoquer des dommages humains et naturels autrement plus graves que la Covid-19. Mais pour gagner en efficacité, la politique climatique se doit d'éviter les demi-mesures telles celles prises contre la pandémie sous le fallacieux prétexte de sauvegarder l'économie.

Alors que nous fêtons les cinq ans de l'Accord de Paris, ratifié par 195 pays, la Suisse ne manque pas d'ambition si l'on se réfère aux objectifs visés. En août 2019 déjà, le Conseil fédéral s'est prononcé pour la neutralité climatique dès 2050, à savoir le renoncement aux énergies fossiles. Et les scénarios sont nombreux à dessiner les trajectoires qui devraient nous conduire à cette neutralité par le biais du développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Selon ces scénarios, l'objectif du gouvernement est réalisable tout en assurant la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

## Le climat à grandes enjambées

Pourtant les mesures prises aussi bien pour accroître la part des énergies renouvelables que pour optimiser les économies et améliorer l'efficacité énergétique ne permettront pas d'atteindre la décarbonisation complète d'ici 30 ans. Le journal en ligne *Infosperber* a notamment pointé le rythme très insuffisant du développement de l'électricité photovoltaïque et les prévisions trop optimistes quant au rôle de l'hydroélectricité. Et la timide loi sur le $CO_2$ (DP 2090) ne suffira pas à franchir l'étape intermédiaire de 2030 (réduction des émissions de $CO_2$ de 50 %).

Le Conseil fédéral n'est pas seul à tenir pour réalisable la neutralité climatique en 2050. Des experts le pensent également, mais ils en précisent les conditions. Pour le climatologue Reto Knutti et le physicien Christophe Ballif, plus la transition énergétique se fait attendre, plus elle coûtera cher. Mais cette transition doit se décliner en étapes qui éclairent le chemin à parcourir. À titre d'exemple, le PSS a élaboré un *«Plan Marshall pour le climat»* préconisant des mesures et leur financement ainsi que des échéances.

Par ordre d'urgence, il s'agit de développer à marche forcée le photovoltaïque, comme l'a fort bien exposé Roger Nordmann dans son livre *«Protéger le climat grâce au solaire»*. Rattraper le retard helvétique en exigeant la pose de panneaux pour toute nouvelle construction; imposer des travaux d'isolation pour les constructions existantes avec mise à disposition de prêts remboursables au rythme des économies de chauffage ainsi réalisées; fixer des délais pour la disparition des installations de chauffage à combustible fossile et les véhicules à moteur thermique, comme l'ont déjà fait le Danemark, la Norvège et l'Allemagne. Ces étapes clairement précisées se révèlent indispensables pour planifier l'action des acteurs concernés.

## Une pesée d'intérêts bien rudimentaire

Pourtant la pandémie constitue la priorité absolue du Conseil fédéral. Dans la présentation de ses objectifs pour 2021, il ne consacre que quatre lignes au climat. La fédération *economiesuisse* se montre également préoccupée par le coronavirus, mais compte sur les vaccins pour provoquer un effet de rebond qui va relancer la croissance. Pas un mot par contre de l'impact du modèle économique actuel sur le réchauffement climatique. Alors même

que la crise sanitaire pourrait être l'occasion d'attaquer de front les conséquences du virus et la crise climatique.

Malheureusement la gestion de ces deux crises obéit à des règles qui contrecarrent leur résolution. Toute mesure doit être économiquement supportable et respecter le fédéralisme. On en voit les effets néfastes à propos de la Covid-19.

Pour sauver la saison hivernale, on renonce à fermer les remontées mécaniques, au risque d'affronter une troisième vague ou même de faire perdurer la deuxième. Les cantons scrutent les statistiques de la contamination et profitent, dans le désordre et à la moindre accalmie, de rouvrir les cafés et autres lieux propices à la diffusion du virus. Ueli Maurer s'est clairement exprimé en évoquant une pesée d'intérêts qui assume les atteintes à la santé publique.

Même approche à propos de la politique climatique, d'autant plus facile à justifier que ses effets ne sont pas immédiatement perceptibles. Réduire les émissions certes, mais à condition que l'économie n'en souffre pas. Pousser l'énergie solaire, mais dans le cadre des crédits disponibles. Rénover le domaine bâti, mais en laissant la main aux cantons.

Des économistes ont beau montrer que seules des mesures fortes susceptibles de maîtriser l'épidémie sauveront l'économie, rien n'y fait. Le court terme et les intérêts sectoriels donnent le ton. La démonstration vaut également pour le climat. Agir au plus vite en réglementant et en investissant se révélera payant du simple point de vue économique. Mais comme pour contrer la pandémie, il faut desserrer largement les cordons de la bourse, en aidant celles et ceux qui pâtiront de la transition énergétique et en investissant massivement dans les renouvelables. Le temps n'est plus aux comptables à la petite semaine.

# Salle de cinéma à bout de souffle ?

Netflix produit des films de cinéma diffusés via sa chaîne VOD, mais le home-cinema n'assassinera pas forcément les salles

*Jacques Guyaz - 13 décembre 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38021*

Netflix a produit le film *Mank* de David Fincher. Cette réalisation sort en cette fin d'année 2020, à grand renfort de publicité et en exclusivité pour les abonnés de sa plateforme de streaming. Le réalisateur est immensément connu, le premier rôle est interprété par Gary Oldman et, tout aussi attractive, l'histoire raconte l'écriture par Herman J. Mankiewicz du scénario de *Citizen Kane*, réalisé par Orson Welles, film phare s'il en est. Mais *Mank* ne sortira pas en salle.

## Question de format

Que voit-on sur notre écran domiciliaire ? Deux bandes horizontales noires en haut et en bas de l'écran; une profondeur de champ avec d'innombrables personnages peu visibles; une image en noir et blanc qui a l'air superbe, mais qui se trouve quelque peu dégradée par un format qui n'est pas du tout conçu pour un écran de télévision, d'ordinateur ou de tablette.

Netflix a donc produit un pur film de cinéma de haut niveau – que l'on peut aimer ou non, là n'est pas la question, mais qui est destiné à n'être jamais diffusé sur grand écran – sauf exception dans le cadre de festivals ou dans des salles indépendantes qui peuvent passer des contrats avec la chaîne de *video on demand* (VOD). L'exemple de *Mank* montre à quel point l'industrie du cinéma à Hollywood marche sur la